Eucharistie

Rémission des péchés
 Rites et sacrements :

Ce que l’histoire nous apprend

*Recension partielle de*

*« L’Esprit du christianisme » de Joseph Moingt*

##### Nota

*Seules les parties de texte entre guillemets et en italique sont des citations exactes du livre de Joseph Moingt, à ceci près que les phrases longues, et notamment les citations, ont été volontairement désarticulées pour en mieux faire ressortir leurs différents éléments. Des soulignements et caractères gras ainsi que quelques titres et sous-titres ont été ajoutés pour faciliter une lecture rapide. Les notes en bas de page indiquent la page où se trouve le texte dans "L'Esprit du christianisme" de Joseph Moingt, "Temps présent" octobre 2018.*

# L’eucharistie : du "repas du Seigneur" à la "messe"

A l’origine : un simple repas en mémoire de Jésus

A la mort du Christ, les chrétiens étaient pratiquement sans religion. Ils n’avaient que le baptême, qui était essentiellement la conversion au Christ, et le repas en mémoire de Jésus. C’était leur seul lien "religieux" au sens de rattachement à Dieu :

« *Ce lien originel est celui du “repas du Seigneur”*

*pris en souvenir de sa mort*

*dans l’attente de son retour,*

*et que Paul lui avait donné le sens de constituer le “corps du Christ” à condition d’en faire un partage fraternel (1 Co 11).*

*Le refus des Antiochiens de séparer à table les chrétiens circoncis des incirconcis est significatif de leur volonté de faire de ce repas un “culte spirituel” où ils “s’offraient eux-mêmes en sacrifice vivant agréable à Dieu”, toujours selon l’enseignement de Paul (Rm 12, 1), culte inscrit dans une pratique sociale, un repas de famille, inaugurateur d’une société nouvelle, ouverte sur l’altérité, et différente à ce titre des anciens cultes religieux, au point de changer le sacerdoce de sens en le transférant, d’un individu consacré à titre personnel et exclusif, à la “communauté sacerdotale” qui s’offre à titre collectif en sacrifice à Dieu (1 P 2,5)* sans recourir au ministère d’un prêtre*.*

*Conscients de cette nouveauté, les chrétiens appelleront bientôt leur sacrifice “Eucharistie”, c’est-à-dire*

 *“****action de grâce****”, remerciement rendu à Dieu qui leur permettait de se présenter devant lui comme des fils sortis de tutelle, libérés de la “surveillance” de la Loi (Ga 4, 1-7),*

 *et donc sacrifice bien différent de ceux que les prêtres juifs offraient pour l’expiation des péchés du peuple dans le temple de Jérusalem, puisque Jésus avait effacé dans sa mort tous les péchés des hommes.*»[[1]](#footnote-1)

« *L’eucharistie était, depuis Paul, un acte de foi, la protestation publique du retour de Jésus à la vie de Dieu et de sa présence au milieu des siens, actualisée et symbolisée dans une pratique sociale, un repas fraternel, le partage du pain qu’il leur avait légué en gage de son retour, qui les unissait à lui et entre eux en un même corps, le sien.* » [[2]](#footnote-2)

Sacrifice et sacerdoce dans les premières eucharisties

L’idée de sacrifice et de sacerdoce n’était donc pas absente du repas mémoriel, mais dans un sens différent et dépourvu de caractère sacramentel.[[3]](#footnote-3)

« *Si la fraction du pain ne suffisait pas à satisfaire les besoins religieux de ces nouveaux chrétiens et s’ils avaient un tel besoin de sentir leur solidarité avec leur peuple, c’est que Jésus,… ne s’était pas soucié de leur présenter l’Eucharistie comme un acte sacramentel inaugurateur d’une religion nouvelle et donc d’une rupture avec leur passé religieux et avec leur parenté qui y resterait attachée* ».[[4]](#footnote-4)

Cette simple "fraction du pain" illustrait « *la révolution religieuse* et sociale *à laquelle la mission de Jésus avait donné le branle. Elle explique que de nombreux juifs convertis à la foi chrétienne s’en sépareront bientôt,*

*soit pour retourner au judaïsme,…*

*soit pour constituer des communautés “judéo-chrétiennes” (appelées “Ébionites”) auxquelles l’Église reprochera une croyance au Christ réduite à son “adoption” par Dieu.*

*Il faut aussi tenir compte de la répugnance, attestée par les lettres de Paul, de beaucoup de juifs convertis à s’asseoir à la même table que des païens baptisés mais non circoncis, parce qu’ils n’avaient pas appris le mystère caché au long des siècles antérieurs et manifesté récemment aux païens … (Rm 16, 25-26), à savoir que Dieu est le père de tous les hommes, qu’il aime tous également sans distinction de race et appelle à son Royaume.*

*Pour accéder à cette nouvelle idée de Dieu, qui s’énonçait dans le nom de “Père” que Jésus invitait ses disciples à donner à Dieu (Lc 11, 2) comme il le faisait lui-même, il leur fallait briser bien des liens ethniques, familiaux, sociaux, religieux, “naître à nouveau” de l’Esprit (Jn 3, 3)*»[[5]](#footnote-5)

Au IIIe siècle, un tournant religieux puis sacrificiel

L’auteur discerne en fait deux tournants successifs :

« *À la fin du IIe siècle, le christianisme prend ou subit…un double tournant, religieux et sacrificiel, le second se produisant dans le sillage du premier.* »[[6]](#footnote-6)

Le premier tournant peut être ainsi résumé :[[7]](#footnote-7)

« *Le premier souci de cet évêque intrigant, premier prêtre de l’Église, fut*

*d’établir un culte liturgique,*

*de proclamer la séparation des clercs et des laïcs,*

*de réduire au silence les nombreux ministres de la parole connus par les lettres de Paul,*

*de dresser un autel dans une église,*

*d’en réserver l’accès à l’évêque, son diacre et ses presbytres,…, »*[[8]](#footnote-8)

C'est le deuxième tournant qui affecte plus spécialement l'eucharistie.

Le tournant sacrificiel : explicable mais regrettable

« *Sur cette lancée, se produit ensuite un tournant sacrificiel, qui va affecter en profondeur la foi, la piété et la doctrine des chrétiens, et finalement la conduite de leur vie, y compris l’organisation du corps social de l’Église : le christianisme se voue à la célébration et à l’imitation de la mort du Christ conçue comme sacrifice d’expiation et de réparation pour les péchés des hommes.*

*Ce tournant se manifeste évidemment dans le culte et la dévotion des chrétiens,*

*mais il imprègne surtout leur esprit,*

*les attache à la lutte contre le péché,*

*les excite à fuir le monde où règne le diable et à se réfugier dans des monastères,*

*il assombrit la perspective de la mort.*

*Quant à dire si le christianisme a pris ce double tournant de son propre mouvement ou s’il y a été entraîné ou contraint de l’extérieur, on ne pourra en juger qu’après l’examen des faits.*

*Nous serons frappés par le changement de climat entre la période que nous quittons, marquée par la joie et la liberté des chrétiens, et celle où nous entrons, dominée par la tristesse et la crainte, et cette alternance nous rendra plus attentifs à la suite de l’histoire*. »[[9]](#footnote-9)

L’évolution fut très progressive :

« *L’affirmation, renouvelée contre la gnose, que le vrai Dieu Père de Jésus Christ est l’unique Dieu Créateur proclamé par l’Ancien Testament, affirmation devenue la “règle de la foi” chrétienne et inscrite en tête du Symbole des apôtres, dont on trouve plusieurs ébauches dès la fin du IIe et le début du IIIe siècle chez Irénée de Lyon notamment, a donné à l’institution chrétienne une constitution religieuse, centrée sur un épiscopat consacré et sur un rite eucharistique géré par l’évêque et son presbytérat.*

*…*

*Vers le milieu du IIe siècle, selon le témoignage de Justin, ce repas avait pris à Rome un caractère plus religieux et plus liturgique, celui d’une prière d’action de grâce (c’est le sens du mot “eucharistie”), sans être vraiment un rite sacré, puisqu’il n’était pas offert par un ministre consacré, mais par un président de communauté agissant au nom de celle-ci.*

*On doit se rappeler que les premiers chrétiens…avaient la conscience vive*

 *d’avoir été sanctifiés par l’Esprit Saint reçu au baptême et de “constituer une sainte communauté sacerdotale pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ” (1 P 2, 5),*

 *d’être eux-mêmes érigés par l’Esprit en “temple de Dieu” (1 Co 3, 17), en “demeure de Dieu par l’Esprit” (Ep 2, 21-22),*

 *d’être appelés à “s’offrir en sacrifice vivant”, écrivait Paul aux chrétiens de Rome, en précisant : “ce sera là votre culte spirituel” (Rm 12, 1).*

*Ces versets témoignent avec éloquence que les premiers chrétiens ne souffraient en aucune façon*

*du manque de prêtres*

*ni de privation du culte*

*ni de soutien sacramentel*. »[[10]](#footnote-10)

Mais dès le IIe siècle, la gnose a causé beaucoup de désordres dans l’Église, notamment dans l’eucharistie. Pour y remédier, on décide que seul l’évêque présidera l’eucharistie

« *Il est compréhensible que les responsables d’Églises de fondation apostolique (les “anciens” ou “presbytres”)…aient eu le regard attiré par ces eucharisties, les aient jugées désordonnées, y aient vu la cause majeure des déviations de la foi de ces communautés et aient décidé d’y porter remède.*

*Hippolyte, en effet, dont le livre « La tradition apostolique » fit la promotion de la réforme des liturgies eucharistiques,*

 *rend les dirigeants laïcs des communautés responsables de ces désordres, en leur donnant l’excuse de n’avoir pas reçu de consécration (“sacerdotale”), décide de tenir les fidèles laïcs à l’écart de l’autel où l’évêque préside seul, entouré de son presbyterium…*

 *mais ne supprime pas totalement l’ancienne manière de faire l’eucharistie au cours d’un repas, puisqu’il conserve…l’usage d’un repas fraternel qu’il n’appelle plus “eucharistie” (action de grâce) mais “eulogie” (prière) et que les fidèles doivent prendre en silence sous la surveillance d’un presbytre qui leur fait la lecture,*

*– coutume appelée à disparaître assez vite, vu qu’elle n’avait pas d’autre raison d’être que de ménager une transition…*

*La nécessité de cette soumission s’est imposée avec une telle force que personne n’a plus osé invoquer les claires déclarations des apôtres, rappelées ci-dessus, exaltant “la sainte communauté sacerdotale”, le “temple de Dieu”, la “demeure de l’Esprit” que forment les fidèles, avec l’impérieuse obligation de “s’offrir eux-mêmes en sacrifice vivant”, en “culte spirituel” agréable à Dieu, – sans l’intermédiaire d’un prêtre consacré dont Jésus ne leur avait nulle part imposé l’assistance*. »[[11]](#footnote-11)

L’obligation, pour présider l’eucharistie, de recourir à un prêtre consacré ne faisait pas forcément de l’eucharistie un sacrifice, mais elle y conduisait :

« *Cette messe n’était pas encore conçue expressément comme un sacrifice, mais était appelée à le devenir, puisque la raison d’être du prêtre, en particulier dans la religion d’Israël, était d’offrir des sacrifices à Dieu considérés comme une expiation et une purification des offenses qui lui avaient été faites.*

*Je ne retracerai pas l’évolution de cette institution qui aboutira – au concile de Trente (XVIe siècle) – à la définition*

*du caractère sacramentel de l’ordination sacerdotale*

*et du sacrifice de la messe,*

*mais je m’interrogerai sur son lien à la mort et à la résurrection de Jésus.*

*Cette conception sacrificielle semble ignorer totalement l’enseignement de Paul et de Jean, comme si leurs écrits, plus tardifs et plus disséminés, n’étaient pas parvenus à la connaissance des presbytres romains, responsables de son introduction, qui s’en sont tenus au témoignage de Jean Baptiste sur le baptême de Jésus (Mt 3) et à celui des apôtres sur son dernier repas et sa mort (Mt 26, 27).* »[[12]](#footnote-12)

*L’influence de St Augustin*

L’une des raisons de la transformation de l’eucharistie en sacrifice est l’interprétation que St Augustin a donnée du péché originel.[[13]](#footnote-13). D'après Augustin, « *il fallait que Jésus fût vraiment Dieu pour offrir à son Père une réparation égale à l’offense qui lui avait été faite et que l’eucharistie soit un vrai sacrifice de Jésus pour renouveler perpétuellement son offrande.* »[[14]](#footnote-14)

D’où vient l’acceptation d’une telle évolution par les chrétiens ?[[15]](#footnote-15)

On pourrait à bon droit s’étonner aujourd’hui qu’une transformation aussi drastique de la vie chrétienne ait été acceptée en son temps sans laisser aucune trace de réticences.

L’origine de cette acceptation réside sans doute dans une ambigüité du Nouveau Testament sur le caractère pascal ou non du dernier repas de Jésus. Ni Paul, ni Jean ne présentent ce repas comme celui du jour de la Pâque juive, ce qui est, par contre, le cas des trois évangiles galiléens. Or, malgré l’incertitude que pèse sur la contenance exacte des paroles prononcées par Jésus à la cène, ce sont ces dernières qui ont guidé la doctrine sacrificielle de l’Église, doctrine nécessitant un prêtre consacré comme sacrificateur pour présider l’eucharistie.

Les rédacteurs des évangiles synoptiques « *suivant un autre calendrier (à tort, pensent beaucoup d’historiens), font de la dernière cène un vrai repas pascal dans lequel les paroles de Jésus sur le pain et le vin présentent aux disciples son corps “donné” ou “livré” et son sang “versé” en termes proprement sacrificiels, comme une préfiguration de sa mort toute proche qui en recevait par avance le caractère d’un “sacrifice pour le péché” du genre de ceux qui étaient offerts dans le Temple ; le récit de Matthieu est particulièrement significatif sur ce point, quand il rapporte que Jésus tendit la coupe aux disciples en leur disant : “Ceci est mon sang, le sang de l’Alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés” (Mt 26, 28).*

*Les historiens ne tiennent pour certaine aucune de ces paroles mises dans la bouche de Jésus à cause de leurs différences ou de leur absence d’autres évangiles ou manuscrits, il n’empêche que l’Église les tient toutes pour authentiques et ne doute pas qu’elles donnent*

*à la mort de Jésus le caractère d’un sacrifice volontaire pour effacer les péchés des hommes,*

*et à la messe, où elles sont répétées par le prêtre en son nom et sur son ordre, celui d’un sacrifice liturgique, d’une offrande de Jésus à son Père pour le bénéfice de tous ceux qui participent à cette liturgie dans des sentiments accordés à sa signification.*

*À condition toutefois qu’elle soit bien offerte par un prêtre dûment consacré : mais où trouve-t-on cette exigence nettement requise ? Dans les évangiles, nulle part. »[[16]](#footnote-16)*

Pourtant la médiation sacerdotale s’imposait dans les religions du monde.

*« On peut penser que les chrétiens n’échappaient pas à cet interdit et que la conscience de former, collectivement, une “communauté sacerdotale” n’aurait donné à aucun d’eux l’audace de se présenter, seul, en représentant de sa communauté devant Dieu.*

***Cela peut expliquer qu’ils ne se soient pas sentis spoliés*** *de leurs droits quand ils ont été écartés de l’autel par l’évêque, car ils célébraient l’eucharistie auparavant autour d’une table à manger et non d’un autel.* »[[17]](#footnote-17)

Mais l’auteur voit une cause plus profonde de cette évolution. :

« *On doit quand même se demander ce qui a pu légitimer, à leurs yeux, leur éviction au profit d’un personnage inconnu des évangiles et des lettres des apôtres. »[[18]](#footnote-18)*

C’est donc pour pouvoir se qualifier en tant que détenteur d’un pouvoir sacerdotal.que l’évêque doit se référer au sacerdoce de l’Ancien Testament avec sa fonction sacrificielle.

Conclusion sur ce « tournant »

L’auteur conclut en expliquant pourquoi il a donné au paragraphe qui traite de ce sujet le titre de "tournant sacrificiel de la vie chrétienne" :

« *J’ai attribué ce tournant, non au christianisme en général ni à la foi en particulier, mais à “la vie chrétienne”, pour signifier qu’il va affecter l’existence de chaque chrétien en tant que membre de l’Église, précisons même du “corps du Christ”, car le rapport du chrétien à l’eucharistie, maintenant placé sous la dépendance du prêtre, affecte son lien au Christ, source de vie, et donc aussi sa destination à la vie éternelle.*

*Le chrétien est entré dans un type d’existence tragique apparenté au sacrifice*. »[[19]](#footnote-19)

Joseph Moingt conclut ce rappel historique par une appréciation très sévère et un appel à revenir à la foi au Christ mort et ressuscité plutôt qu’à celle des religions juives ou païennes :

A quelle idée de Dieu renvoie l'eucharistie ?

« *L’idée de Dieu que renvoie l’eucharistie selon la tradition de l’Église était devenue insoutenable à l’homme des temps modernes : celle d’un Père qui se réjouirait qu’on lui remette en mémoire l’image d’un Fils immolé pour venger son honneur dans le fantasme d’un corps – corps glorieux inapte à la souffrance ou corps terrestre ramené à la vie pour lui offrir ce spectacle ?*

*Mais c’est une toute autre idée que nous renvoie l’eucharistie*

 *chez Paul – celle de la famille que le Père réunit et nourrit pour l’adjoindre au corps de son Fils revenu près de lui,*

 *ou chez Justin – d’après qui ce repas avait pris le caractère plus rituel d’une action de grâce rendue au Père pour les bienfaits de sa création, où revivait le souvenir du premier culte homérique offert par le père de famille qui ouvrait sa porte à un étranger affamé, ennemi (hostis) possible transformé en hôte (hospes) inoffensif. »[[20]](#footnote-20)*

Nous verrons plus loin, au paragraphe « comment vivre l’eucharistie », que l'auteur évoque cette nouvelle façon de vivre des chrétiens dans le culte nouveau de l'hospitalité eucharistique ouverte à qui veut.

# La rémission des péchés

Un problème théologique et pastoral angoissant : la rémission des nouveaux péchés

Tout le problème traité ici découle du caractère expiatoire donné à la mort du Christ. Quelle expiation pour les péchés commis par chacun après son baptême ou même tous ceux commis depuis la mort de Jésus ?

Le "Pasteur d’Hermas" explique que des chrétiens, lassés d’attendre le retour du Christ retournent au paganisme. Mais lors des persécutions, ils se précipitent à la porte des églises » considérées comme des antichambres du royaume de Dieu, et on leur répond : « *nous ne pouvons plus rien pour vous, car vous avez reçu une fois pour toutes le pardon des péchés que vous aviez commis avant votre baptême, et il n’y en a pas d’autre …* » [[21]](#footnote-21)

L’épitre aux Hébreux (He 9, 26 et 10, 26) est catégorique à ce sujet : le Christ est mort une fois pour toutes pour le pardon des péchés : pas de nouveau sacrifice, donc pas de pardon pour les nouveaux péchés.

Une histoire qui se termine par une victoire des laïcs

L’auteur reprend plus loin cette difficulté initiale : « *Dès la fin du Ier siècle en effet, d’après un écrit d’Hermas, des chrétiens, qui étaient “retournés dans le monde (païen)”, puis revenus demander à l’Église le pardon de leur péché, s’entendaient répondre par les presbytres de Rome qu’ils l’avaient reçu une fois pour toutes au baptême pour leurs “péchés d’antan” et ne pouvaient plus espérer*

*que d’en faire pénitence auprès d’elle*

*mais non d’en être absous*. »[[22]](#footnote-22)

Face à la demande des fidèles pécheurs, l’Église chercha à contourner l’unicité du sacrifice expiatoire du Christ sur la croix. Elle y parvient en plusieurs étapes : l’auteur traite de cet historique dans deux passages de son livre.[[23]](#footnote-23)

Au départ, les grands pécheurs étaient soumis à de multiples humiliations, sans réadmission complète, notamment à l’eucharistie. Au IVe siècle, la transformation du christianisme en religion d’État change la condition des chrétiens : les motifs d’exclusion se multiplient plutôt que les pénitences publiques. Les chrétiens vont aussi faire pénitence dans les monastères qui les renvoient aux évêques, lesquels finissent par accorder la pénitence deux fois, pas une de plus[[24]](#footnote-24)

« *Fondée sur l’unicité du sacrifice du Christ pour l’abolition du péché (He 9, 26 ; 10, 26), cette loi s’imposera aux évêques jusqu’au Moyen Âge : ils toléreront deux pénitences suivies d’une réconciliation, (Pourquoi deux ?) et expliqueront aux fidèles, qui en réclamaient une troisième,*

*qu’ils savaient reconnaître les pénitents guéris de leurs péchés,*

*mais n’avaient pas le pouvoir de les en purifier,*

*comme les prêtres juifs savaient discerner les lépreux guéris de leur lèpre, sans pouvoir en guérir.*

*Le caractère expiatoire de la mort de Jésus s’imposera à toute la tradition de l’Église,* malgré son affirmation qu’il n’était pas venu juger le monde *mais le sauver (Jn 3, 17), ce qui exclut le châtiment, et malgré sa fière déclaration :*

*Le Père m’aime parce que je me dessaisis de ma vie pour la reprendre ensuite. Personne ne me l’enlève, mais je m’en dessaisis de moi-même ; j’ai le pouvoir de m’en dessaisir et j’ai le pouvoir de la reprendre : tel est le commandement que j’ai reçu de mon Père (Jn 10, 17-18).*

*Quand sa mort sera vue préfigurée par son dernier repas, sa valeur sacrificielle se reportera sur l’eucharistie désormais offerte par un évêque consacré, et cette translation permettra de contourner l’unicité du baptême, moyennant la dévolution aux moines du ministère de la pénitence. Quand celle-ci avait été fixée par l’évêque, le pécheur préférait souvent s’en acquitter, plus discrètement, dans un monastère, et l’évêque l’acceptait d’autant plus volontiers que les moines menaient une vie de “pénitence”, vouée au salut des pécheurs, et étaient censés d’excellents guides pour les pénitents à qui ils offraient de surplus le secours de leurs prières.*

*L’idée s’imposa au VIe siècle de leur demander davantage : d’en ordonner prêtres un grand nombre pour qu’ils puissent célébrer la messe sur semaine pour le salut des pécheurs, surtout de ceux qui n’avaient plus le droit d’être réconciliés par l’évêque.*

*Il s’ensuivit que la gestion de la pénitence échappa bientôt en grande partie aux évêques (ainsi que les “fondations” de messes à leurs bénéfices), qui tinrent de fréquents conciles et décrétèrent des “canons” pour qu’elle leur revienne, mais en vain.* »[[25]](#footnote-25)

« *Au VIe siècle cependant, le développement de la théologie du sacrifice eucharistique va desserrer l’étau de la peur par l’espérance d’un pardon que Dieu accorderait après la mort : s’il n’était pas possible de remettre Jésus sur la croix, comme le dit l’Épître aux Hébreux, le moyen existait de replacer sous le regard de Dieu,* grâce au sacrifice eucharistique*, le spectacle suprêmement attendrissant de son Fils se livrant à la mort pour obtenir du Père le pardon de nos péchés*»[[26]](#footnote-26)

C’est pour répondre à ce besoin que les messes devinrent quotidiennes, souvent célébrées de manière solitaire pour la rémission des péchés des défunts, partout où il y avait des prêtres. Comme cela ne suffisait pas, on a du ordonner prêtres de nombreux moines.

« *Une autre innovation, plus décisive, eut lieu au XIe siècle : les évêques abandonnèrent la pénitence publique et unique, toujours désertée, et autorisèrent la confession secrète au prêtre aussi souvent que les fidèles en auraient besoin ; le prêtre … fixait la pénitence et avertissait le pénitent que son péché serait pardonné sitôt que la pénitence serait accomplie et bien accomplie.*

*Mais les fidèles boudèrent cette réforme : comment seraient-ils sûrs d’avoir suffisamment regretté et expié leur péché* ? »[[27]](#footnote-27)

Ce n’est que plus tard, mais également au XIe siècle, que les évêques finirent par accepter « l*a réforme définitive, toujours d’actualité : le prêtre écoutait l’aveu, donnait aussitôt une pénitence symbolique, et concluait par cette déclaration impérieuse : “Moi, je t’absous de ton péché. Va-t-en en paix.” Le succès fut immédiat et durable, mais il y eut de saints prêtres pour se lamenter : l’appât de cette petite formule faisait oublier au pénitent de se repentir de son péché*. »[[28]](#footnote-28)

Méditant sur cette histoire, l’auteur ne manque pas de faire observer :

« *L’intérêt de cette histoire, si abrégée qu’elle soit, est de montrer que le fidèle laïc, écarté de l’autel où trône l’évêque et réduit au silence, a quand même réussi à lui imposer le respect de sa conscience et de sa liberté.[[29]](#footnote-29)*

Le règne de la peur

Joseph Moingt soulève une autre question redoutable concernant cette réforme de la pénitence :

« *Le chrétien était-il délivré de la peur ? Pas vraiment, car la réforme était quelque peu en trompe-l’œil : … la liste des “péchés mortels” s’était considérablement allongée, et comment discerner si on y avait pleinement consenti ?*

*Voici donc le chrétien obligé de se livrer à de fréquents et interminables examens de conscience, mais pas à lui seul, car c’est au prêtre, qui connaît la Loi, de juger de ce qu’il en est, de l’étendue de la faute, des dispositions du pénitent, du pardon à lui accorder ou à lui refuser, et le pénitent ne peut connaître la paix qu’à la condition d’ouvrir constamment sa conscience au prêtre.*

*Ces obligations ne vont pas tarder à se heurter en Occident à la revendication de la liberté de la personne, de sa pleine responsabilité dans l’ordre moral, de droits humains étendus et à l’impatience du chrétien des temps modernes d’être constamment astreint à la médiation du prêtre et du sacrement. Mais l’Église, sûre de son bon droit, un droit divin, a laissé passer les siècles sans s’inquiéter du trouble de ses fidèles, sinon pour l’imputer à l’orgueil et au manque de foi. Et il est arrivé, il arrive de plus en plus fréquemment que les fidèles se débarrassent de leur peur en quittant l’Église, sans que ses changements de ton et de discours, notables cependant dans les récentes décennies, parviennent à enrayer cette perte de substance*»[[30]](#footnote-30)

Reste à savoir d’où vient cette peur ?

« … *est-il juste de rendre l’Église, et elle seule, responsable de cette peur en totalité ? Elle vous dira que ce n’est pas elle qui a inventé le ciel et l’enfer ni le jugement dernier,…*

*ce n’est pas elle non plus qui a inventé Dieu et la puissance de Dieu a toujours été crainte de ceux qui l’appelaient à leur aide pour écarter d’eux les malheurs qui les menaçaient.*

*Le vrai responsable de la peur qui étreint les hommes serait donc la religion, quelle qu’elle soit ?*

*Il ne serait pas faux de le soutenir, car, plus on remonte aux origines de l’humanité, plus on trouve de religions à entretenir la peur des dieux.*

*Mais qui les a inventées ?*

*Un philosophe a avancé cette hypothèse pleine de sagesse que l’homme a préféré se soumettre aux dieux que d’assumer seul la responsabilité de son destin (M. Gauchet) ; en fait, la religion, aux origines, n’est pas une société isolée, elle imprègne toutes les formations sociales de l’intérieur (E. Benveniste ) et, pour commencer, la société patriarcale, la famille homérique (M.P. Nilsson) ; sans doute, parce qu’il n’y a pas de société viable sans autorité, sans domination de l’un sur l’autre, et qu’aucun individu n’a pu imposer longuement sa supériorité sur un autre sans sacraliser son autorité par quelque lien au divin qui relève du religieux :*

*ainsi de la domination du mari sur son épouse,*

*du père de famille sur le fils aîné, son successeur naturel,*

*du chef sur sa tribu,*

*du roi, de l’empereur.*»[[31]](#footnote-31)

Pour conclure, Joseph Moingt proteste une belle profession de foi :

« *Mais Dieu n’est rien qui vienne de nous,*

*il n’est donc ni le divin ni la religion,*

*si ce n’est, car il est partout et en tout, la voix secrète qui, du sein du divin, appelle les hommes à s’en libérer, en les convaincant qu’il y a un seul Dieu, pur Esprit, la voix qui les invite, du dedans de la religion, à rentrer en soi pour y trouver le vrai Père qui les attend au plus secret d’eux-mêmes* (Mt 8, 6). »[[32]](#footnote-32)

# Rites et sacrements

Liberté envers les rites

Les réflexions de Joseph Moingt à propos du baptême, de l’eucharistie et de la pénitence, et d’une manière plus générale sur le rôle des rites, le conduisent à une remise en cause de la doctrine classique relative aux sacrements.

A propos de l’eucharistie, il constate, comme souvent, une convergence profonde entre les enseignements de Paul et de Jean

«*Paul voit les chrétiens qui partagent un même pain en mémoire de Jésus et demeurent unis les uns aux autres, comme il le leur avait demandé dans son dernier repas, former un même corps en lui, le corps du Christ ressuscité, dont ils partagent la vie éternelle (1 Co 10, 17 ; 11, 29 ; 12, 27) ;*

*et Jean, qui ne parle pas de ce repas, voit la chair de Jésus mourant sur la croix devenir nourriture de vie éternelle pour tous ceux qui reconnaîtront en lui le vrai pain de vie descendu du ciel qui nous est “donné” par sa mort “pour que le monde ait la vie”* (Jn 6, 33.38.51). »[[33]](#footnote-33)

Dans ce qui précède, il n’est pas question de rites. L’auteur apporte plusieurs témoignages vantant la liberté des chrétiens envers les rites :

« *Tertullien (début du IIIe siècle) a écrit que les chrétiens accédaient à la souveraine liberté de choisir leur père, ce qui traduit assez bien le précepte de Jésus appelant qui voulait le suivre à “naître à nouveau, d’en haut”*

*Aussi se glorifiaient-ils de n’être soumis à aucun rite,*

 *car le baptême consistait essentiellement pour eux dans l’engagement à suivre le Christ et non dans le rite de l’immersion, et l’eucharistie dans le repas fraternel pris en souvenir de la mort de Jésus et en attendant son retour, non dans une formule de consécration ;*

 *et la supériorité de la religion chrétienne sur la juive se reconnaissait à leurs yeux à ceci qu’elle était débarrassée de toutes les pratiques rituelles qui encombraient la seconde, ce qui revenait à dire que la différence essentielle entre christianisme et judaïsme ne se situe pas sur le plan de la religion mais de la foi.*

*Augustin remercie le Christ de ne pas avoir conservé les anciens rituels …*

*Au IIe siècle, …les écrivains chrétiens sont unanimes à célébrer la liberté d’esprit qu’ils doivent au christianisme et qui,*

 *en les affranchissant des liens sensibles qui tiennent les hommes soumis aux lois, coutumes, contraintes et services de la famille, société, cité, Empire, ou État auquel ils appartiennent par naissance,*

 *fait d’eux “l’âme du monde”, des “citoyens de l’univers” qui n’ont de patrie nulle part et en trouvent une en tout lieu,*

 *ainsi que s’exprimait l’auteur anonyme de* ***la célèbre Lettre à Diognète,*** *des hommes “nouveaux”, membres d’une fraternité universelle, aptes à guider l’humanité vers la perfection que Dieu lui destine, parce qu’ils sont en voie d’advenir à la liberté et à l’universalité de l’esprit, tels qu’ils ont été créés à son image et ressemblance. »[[34]](#footnote-34)*

Le rite est-il pour autant à rejeter ?

Non : Joseph Moingt a introduit une distinction capitale :

« … *nous devons faire attention au type d’ “efficacité” que nous attribuons au rite :*

 *la “ritualité” … est bonne en tant qu’elle exprime* la socialité de la foi *qui unit les croyants en communauté,*

 *mais le “ritualisme”, qui est la confiance* mise dans le rite en lui-même*, censé mobiliser des forces surnaturelles pour transformer l’état naturel de celui qui y recourt, s’apparente fortement à la “*magie*”.*

*La parole que Jésus avait coutume d’adresser aux malades qui lui demandaient de les guérir, “Va, ta foi t’a sauvé”, doit éclairer notre intelligence des sacrements : ils conforment notre volonté à celle de Jésus par la foi que nous mettons en lui en nous unissant à la foi de l’Église qui administre ces rites*. »[[35]](#footnote-35)

# Comment vivre l’eucharistie aujourd’hui ?

Un premier pas avorté

Vu le manque de prêtres, l’Église voulut d’abord « *maintenir le culte dominical dans toutes les églises où les paroissiens avaient coutume de se rassembler autour de leur curé pour le célébrer, et on leur apprit à le faire eux-mêmes et eux seuls au moyen d’un cérémonial adapté “*à l’absence de prêtre*”, selon la formule officielle, qui utilisait les lectures dominicales et les prières liturgiques de la messe et permettait la communion mais ne comportait pas de consécration.*

*Cette pratique avait l’immense avantage*

 *de maintenir une présence vivante de l’Évangile dans les petites villes ou bourgades*

 *et d’habituer les fidèles à se prendre en charge et à déployer leurs activités pour entretenir leur foi et leur vie en Église,*

*mais ce genre de célébration leur plut tellement que les évêques craignirent que les paroissiens n’en viennent à s’accommoder trop facilement de l’absence du prêtre et à se mettre en tête de le remplacer totalement jusqu’à consacrer eux-mêmes l’eucharistie.*

*Cette pratique fut interrompue et on se résolut à regrouper les lieux de culte en autant de paroisses que le diocèse disposait de prêtres à y mettre, pas plus, quitte à faire “tourner” la messe dominicale dans les églises des principales communes de chaque nouvelle paroisse, et on fusionna pareillement les paroisses des grandes villes.* »[[36]](#footnote-36)

Une pratique simple et profondément évangélique :
l’hospitalité eucharistique

Joseph Moingt se réfère à la grande visée humaniste de Paul faisant de l’eucharistie un culte nouveau dans le geste de l’hospitalité eucharistique d’une table familiale ouverte aux passants.

*« Le concept de rédemption est … le retentissement dans notre humanité de la vérité de Dieu dont elle est l’image, en tant que Dieu se révèle comme Père des hommes en s’incarnant dans un homme qu’il prend pour Fils et en répandant en eux un Esprit de fraternité et de liberté constitutif de leur ressemblance à Dieu et de leur adoption filiale dans le Fils unique de Dieu.*

*C’est pourquoi Paul voyait se produire dans la mort de Jésus une fracture de l’histoire d’où émergeait une nouvelle création de l’humanité … (2 Co 5, 14-17)*

*Paul est très conscient qu’un événement capital de l’histoire du monde s’est produit dans la mort de Jésus, ce que nous appelons “la sortie de la religion” :*

 *Dieu ne vient plus à nous à travers le seul lien religieux du culte qui rassemble les hommes dans une même particularité raciale, familiale, sociale, étatique,*

 *mais à travers le lien universel de l’humanité, qui mêle dans une commune identité tous les hommes …*

 *Paul…pense que la nouveauté du fait chrétien s’inscrit dans la nouveauté de vie du chrétien, en tant qu’elle est ouverte à tous les hommes*, …

*c’est pourquoi il les appelle à pratiquer un culte nouveau*,

*nouveau en tant que culte offert à Dieu,*

*mais aussi ancien et universel que le monde en tant qu’acte humain,*

*le geste eucharistique de l’hospitalité*, *de la table familiale ouverte aux voisins et aux passants.*

*Ce culte nouveau a pour origine la mort de Jésus reconnue dans sa portée universelle, en tant que rachat de tous les péchés de tous les hommes, déliés du même coup de tous leurs liens de servitude envers Dieu, et appelés à la liberté vis-à-vis de Dieu même*. »**[[37]](#footnote-37)**

Joseph Moingt estime donc que « … *les fidèles consacrés par l’Esprit sont donc habilités à édifier eux-mêmes la “maison” qui rassemblera la “famille de Dieu” :*

 *cette famille est évidemment l’Église,*

 *qui donnera figure au Royaume de Dieu dès ici-bas,*

 *mais qui doit être construite comme un espace ouvert, ouvert sur le monde et à tous ceux qui appartiennent encore au “siècle”,*

 *par conséquent attirant, agréable à Dieu et estimé des hommes,*

 *et non comme un espace sacré, clos et menaçant,*

 *et cela revient de plein droit à une communauté de fidèles “laïcs” capable de donner et de garder à l’avancée du Royaume dans l’Église un aspect “familial” et protecteur*. »[[38]](#footnote-38)

Il conclut en lançant cet appel :

« *… cette liberté…il revient à chacun de l’acquérir et construire par lui-même, de vivre à l’exemple de Jésus et sous la conduite de son Esprit, ce qui inclut de n’être pas esclave des “désirs de la chair”, soumis à “l’empire de la chair”, et de ne pas “se conformer au siècle”. Paul (de qui sont ces expressions déjà citées) ne cesse d’appeler les fidèles à la vraie liberté***[[39]](#footnote-39)**,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. P. 224\* [↑](#footnote-ref-1)
2. P. 121-122\* [↑](#footnote-ref-2)
3. Dans le texte sur la distinction clercs – laïcs, le sens qu'avaient ces notions dans la tradition apostolique a été rappelé. Nous nous bornons-nous, ici à préciser ce qui concerne l'eucharistie. [↑](#footnote-ref-3)
4. P. 171\* [↑](#footnote-ref-4)
5. P. 171-172\* [↑](#footnote-ref-5)
6. p. 111\* [↑](#footnote-ref-6)
7. Il a été décrit dans le texte sur la distinction clercs – laïcs. [↑](#footnote-ref-7)
8. p. 231\* [↑](#footnote-ref-8)
9. P. 111\* [↑](#footnote-ref-9)
10. P. 121-122\* [↑](#footnote-ref-10)
11. P. 122-123\* [↑](#footnote-ref-11)
12. P. 231\* [↑](#footnote-ref-12)
13. Ce point a été expliqué dans le texte sur la mort du Christ [↑](#footnote-ref-13)
14. P. 243-244 [↑](#footnote-ref-14)
15. Ce point a été examiné dans notre recension sur la distinction clercs – laïcs mais on peut signaler ici une considération propre à l'eucharistie : [↑](#footnote-ref-15)
16. p. 123-124\* [↑](#footnote-ref-16)
17. p. 124\* [↑](#footnote-ref-17)
18. p. 124\* [↑](#footnote-ref-18)
19. P. 124-125\* [↑](#footnote-ref-19)
20. p. 258-259\* [↑](#footnote-ref-20)
21. P. 125\* [↑](#footnote-ref-21)
22. P. 231\* [↑](#footnote-ref-22)
23. p. 125 à 127\* et p. 231-232\* [↑](#footnote-ref-23)
24. P. 126\* [↑](#footnote-ref-24)
25. P. 231-232\* [↑](#footnote-ref-25)
26. P. 126\* [↑](#footnote-ref-26)
27. p. 127\* [↑](#footnote-ref-27)
28. P. 127\* voir aussi p.232\* [↑](#footnote-ref-28)
29. P. 232\* [↑](#footnote-ref-29)
30. P. 127\* [↑](#footnote-ref-30)
31. P. 128\* [↑](#footnote-ref-31)
32. P. 128\* [↑](#footnote-ref-32)
33. P. 254\* [↑](#footnote-ref-33)
34. P.117-118\* [↑](#footnote-ref-34)
35. P. 119\* [↑](#footnote-ref-35)
36. P. 47\* [↑](#footnote-ref-36)
37. P. 137\* [↑](#footnote-ref-37)
38. P. 173\* [↑](#footnote-ref-38)
39. P. 137\* [↑](#footnote-ref-39)